



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :
D_2026_3_4

L'an deux mille vingt six, le lundi 02 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 25 Février 2026

Présents : 13

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, JORAT David, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 14

Pouvoirs :

HENRI Audrey a donné pouvoir à JORAT David

**Objet : Affectation du
résultat de fonctionnement
de 2025**

Absent(s) : BRISSEAUD Philippe, HENRI Audrey

Secrétaire de Séance : Didier SAUMON

Constatant que le compte administratif de 2025 présente un excédent de fonctionnement de 948 529.56 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement de 2025 comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	+ 161 436.65 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Ligne 002 du compte administratif N-1 :	+ 787 092.91 €
RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser) :	+ 948 529.56 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT :	+ 623 880.97 €
SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT :	- 112 200.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT =	0 €
DECISION D'AFFECTATION	
AFFECTATION AU COMPTE R 1068 en investissement :	0 €
REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 :	948 529.56 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD



Emis le 02/03/2026, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le
Affiché le.....**10 MARS 2026**